

PRÉSENTATION DE LA CORRESPONDANCE DU TIRAILLEUR MALGACHE

JOHANESA RAFILIPOSAONA, ÉCRIVAIN INTERPRÈTE

par Saholy Letellier

Correspondance de 121 lettres, découverte dans sa maison en 2008... au fond de sa malle de l'armée, soit soixante ans après la mort du tirailleur malgache.

Parcours de vie professionnelle et militaire :

Le tirailleur J. Rafiliposaona était un fin lettré (écrivain-interprète). Il a fait l'Ecole le Myre de Vilers à Tananarive.

1935-1937 : Manakara

1938 : Tananarive

1939 : Il arrive en France dans le Var à Fréjus (Puget sur Argens)

Lettre du 12 novembre 1939

Fréjus de 1939 à 1941 : caserne Mangin de Fréjus

N° Matricule 20544 à la CHR du C.T.T.I.C N°1-

Il écrit des lettres de Fréjus à sa famille : 29 décembre 1939 au 07 février 1941.

1941 : Camp de Camberène : adresse N° Matricule 20544, à la 1^{ère} Compagnie de Sapeurs Mineurs de l'AOF, Détachement Malgache du Camp de Camberène, par Dakar Sénégal (AOF)

1943-1944 : Dakar

1946 : Thiès

Il rentre à Madagascar en 1946, une année avant les émeutes de 1947

Dans une lettre non datée (une des rares), il demande la prolongation de son congé de fin de campagne à compter du 16 décembre 1946 pour 20 jours afin de régler des affaires familiales. La lettre mentionne son séjour de 7 ans à l'extérieur de 1939 à 1946.

Au moment des émeutes de 1947, il était affecté comme Inspecteur de police à Diego-Suarez

Il décède en 1948, à l'âge de 36 ans.

La correspondance est importante : 121 lettres et documents officiels :

- 49 lettres privées : lettres adressées à sa famille (avant le départ à l'étranger, pendant le séjour dans le Sud de la France, AOF, après le retour au pays) ou lettres écrites par les membres de sa famille.

- 60 lettres envoyées par 18 autres tirailleurs malgaches dont 2 tirailleurs inconnus : les expéditeurs des lettres se trouvent tous dans le Sud de la France : Fréjus 1940, Antibes 1940, Martigues 1940, Boulouris 1940, Puget-sur-Argens 1939-1940.

- 7 documents officiels.

- 5 lettres incomplètes et / ou illisibles.

Nous avons affaire à une correspondance riche, écrite surtout en malgache mais quelques lettres sont en français. Il a une très bonne maîtrise de la langue française. Les nombreuses lettres d'autres tirailleurs malgaches, notamment celles de deux tirailleurs lettrés, montrent une qualité d'écriture et de rédaction assez impressionnante.

Documents officiels qu'il conserve :

Une lettre nous apprend qu'il a toujours sur lui une machine à écrire. Il prend soin de dactylographier des documents officiels, dont les pièces suivantes :

1- une lettre magistrale écrite en français adressée en son nom personnel et au nom d'autres caporaux du même détachement qu'il estime aussi lésés, à l'administration coloniale pour réclamation de solde. Il adresse sa lettre au Lieutenant Commandant de la 1^{ère} Compagnie des Sapeurs Mineurs de l'AOF, détachement de Camberène. Il obtient gain de cause. La lettre transmise par le Lieutenant du Génie Duchet-Suchaux (tampon), reçoit une suite favorable avec signature et cachet de l'administration coloniale : au nom du Capitaine Quere, Commandant de la 1^{ère} Compagnie des Sapeurs Mineurs de l'AOF.

2- une lettre sur l'adoption : lettre à en-tête de la « Représentation des populations malgaches au Conseil Supérieur de la France d'Outre-Mer ». Le courrier envoyé de Paris, le 16 janvier 1940, est arrivé à son destinataire le 18 janvier 1940.

3- une lettre à en-tête de la société des Foyers U.F.A. Foyer du soldat de Puget-sur-Argens 115 rue de Rome Paris, 25 mars 1940 : annonce l'arrivée de 300 soldats malgaches.

4- une lettre adressée du Camp de Camberène (13 mars 1942) au directeur de la Librairie Charles Lavauzelle & Cie, Limoges : pour une commande de 4 ouvrages :

- Nouveaux codes français et lois usuelles civiles et militaires.
- La police française par le colonel Vohl.
- Etude des principaux caractères ou signalement descriptif dit « Portrait parlé » (Méthode Bertillon) par le Capitaine Pierre.
- « Le portrait parlé » par le lieutenant-colonel de gendarmerie Albert Michel.

5- Décret relatif à la réorganisation de la justice indigène à Madagascar. Fait à Paris, le 13 avril 1939. Par le Président de la République, Albert Lebrun. Le Ministre des colonies, Georges Mandel. Le Garde des sceaux, Ministre de la justice, Paul Marchandeaue.

6- Lettre N°149 du 16 janvier 1940 du Ministre des Finances relative à la situation des fonctionnaires et agents des administrations de l'Etat en temps de guerre. Paris, le 16 janvier 1940.

Divers documents annexes :

1- Une belle photo en uniforme du personnage : photo datée au 18 mars 1934.

2- Certificat de vaccination anti-pestéuse (07 janvier 1932).

3- Vingt enveloppes timbrées avec cachets de la poste.

4- Deux bulletins de l'AOF pour une demande de permission. Il utilisera un des bulletins comme brouillon

5- Un carnet de notes (carnet bleu) :

- il fait des équations et les résout ;
- il écrit de courtes phrases en français destinées à des personnes qui apprennent le français ;
- il écrit une lettre pour abonner sa mère à une revue (Mpamangy) à compter de novembre ou décembre 1938. Il avance la somme et demande un petit livret supplémentaire à joindre à la revue si la somme avancée s'avérait importante.

6- Un dessin avec dédicace pour sa cousine et confidente : 2 roses en couleur avec leurs feuilles. La dédicace est la suivante : « Souvenir par F. Johanesa pour Rasoavinjanahary ».

Les Biens laissés par le tirailleur :

1- une maison et des terres : construite dans les années 30, sa maison a été conservée par sa famille. Ses descendants y vivent toujours. La maison fait partie d'une vaste propriété avec 13 ha de forêt d'eucalyptus, de sapins et 1 ha de rizières. En 2008, soixante ans après sa mort, on y découvre sa correspondance.

2- sa malle de l'armée : avec un double fond dans laquelle la correspondance a été trouvée.

3- une correspondance de 121 lettres.